

L'ACTUALITÉ
JURIDIQUE
DROIT ADMINISTRATIF

AIDA

Étude
Page 2192

L'ADMINISTRATION DE PRODUIT

Aux fonctions classiques de l'administration s'ajoute, depuis quelques années, une tâche nouvelle : la création de produits. Le développement du numérique au sein de l'État et l'activisme de certaines directions centrales participent d'un retour à l'autoproduction de biens. Toutefois, l'administration de produit reste embryonnaire et sujette à controverses.



Version numérique incluse*



CONTRAT

Application des clauses de règlement des différends du contrat administratif illégal
p. 2207

Le Conseil d'Etat juge que les clauses du contrat qui sont relatives au mode de règlement des différends entre les parties ne sont pas affectées par la disparition rétroactive du contrat.

DROITS FONDAMENTAUX

Le Conseil d'État valide les limitations de l'exercice du culte
p. 2180

Le Juge des référés du Conseil d'Etat estime que les limites imposées aux rassemblements dans les lieux de culte sont proportionnées au regard de la situation sanitaire.

ENVIRONNEMENT

Extension du réseau d'assainissement collectif vs travaux de raccordement
p. 2216

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif ne doivent pas être confondus avec l'opération de raccordement à la partie publique du réseau.

DALLOZ



9 782996 320386

HEBDOMADAIRE – 16 novembre 2020 – N° 38 – 2020

Pages 2177 à 2224

AJDA

31-35, rue Froidevaux,
75685 - Paris cedex 14
Tél. : 01 40 64 54 54
Fax : 01 40 64 54 66

Pour joindre un correspondant,
composez le : 01 40 64 suivi des
chiffres figurant à la suite de son nom

Hebdomadaire - 76^e année

Président,
Directeur de la publication
Renaud Lefebvre

RÉDACTION

aj@dalloz.fr

Rédacteurs en chef
Fabrice Melleroy
Marie-Christine de Montecler (5474)

Rédacteur en chef adjoint
Jean-Marc Pastor (5405)

Rédaction
Carine Biget (5435)
Emmanuelle Maupin (5306)

Conseil scientifique
Céline Faivre, Yves Jégouzo,
Christine Maugué, Nicolas Portier,
Vincent Potier, Loïc Poupot,
Nil Symchowicz,
Didier Truchet, Philippe Yolka

1^{re} secrétaire de rédaction
Caroline Charrier (5368)

Secrétaires de rédaction
Sylvie De Sousa (5455)
Anne Tuttle (5338)

Rédacteur en chef technique
Raphaël Henriques (5294)

ABONNEMENTS / MARKETING

Directrice des abonnements
Yvette Nay

80, avenue de la Marne,
92541 Montrouge cedex

ventes@dalloz.fr
Responsable relation clients
Ginette N'Koua

01 40 92 20 85
Publicité
Myriam Lacroix
Tél. : 01 40 92 69 66
mlacroix@editions-legislatives.fr

France métropolitaine 1 an :

745,33 € TTC
Etranger 1 an : 796,00 € HT
Prix au numéro : 36,76 € TTC

L'Actualité juridique
droit administratif est éditée par
EDITIONS DALLOZ
SAS au capital de 3 956 040 €
Siège social : 31-35, rue Froidevaux
75685 Paris Cedex 14

RCS Paris 572 195 550,
CODE APE 5811 Z
N° SIRET 572 195 550 00098
N° TVA FR 69572 195 550
N° CPPAP : 1222 T 79888

JOUVE Print,
733, rue Saint-Léonard,
53100 Mayenne
Dépôt légal - novembre 2020

Société des Editions Lefebvre-Sarrut
© Editions Dalloz - L'Actualité
juridique droit administratif,
novembre 2020



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE..

N° 38/

hebdomadaire - 16 novembre 2020

pages 2177 à 2224

Retrouvez l'AJDA sur Twitter @AJDA_Dalloz

AU FIL DE L'ACTUALITÉ

2181 Concession : pas d'obligation de donner des précisions sur le détail des investissements souhaités

L'autorité concédante peut indiquer aux candidats l'étendue et le détail des investissements qu'elle souhaite voir réaliser, mais elle n'est pas tenue de le faire à peine d'irrégularité de la procédure.

2187 La bigamie du conjoint fait obstacle à la naturalisation

La situation de bigamie de l'un des époux, qui est exclusive de toute communauté de vie affective, fait obstacle à l'acquisition de la nationalité française par le conjoint étranger.

ÉTUDES

2200 La valorisation des biens immatériels de l'autorité concédante

Par Timothée Bassi

Le développement de l'*open data* a soumis les biens immatériels des administrations à un régime singulier, de sorte que leur valorisation dans le cadre d'un contrat de concession peut apparaître problématique. Cet objectif de valorisation ne doit notamment pas heurter les droits des administrés en matière de réutilisation des informations publiques.

JURISPRUDENCE COMMENTÉE

2212 Abstention et sincérité du scrutin municipal

Par Jean-Charles Jobart

La forte abstention lors des élections municipales et communales n'est pas par elle-même un motif d'annulation des élections. Le Conseil d'État accepte toutefois d'examiner le grief, mais exige la démonstration qu'il aurait été porté atteinte au libre exercice du droit de vote ou à l'égalité entre les candidats.



*À l'aide de vos identifiants, retrouvez votre revue sur Dalloz-Revues.fr et sur l'appil Dalloz pour smartphone et tablette.

2177 TRIBUNE

- 2177 **L'indisponible souplesse des compétences,**
par Christophe Testard

2180 AU FIL DE L'ACTUALITÉ

- 2180 **Le Conseil d'État valide les limitations de l'exercice du culte**
- 2181 **Concession : pas d'obligation de donner des précisions sur le détail des investissements souhaités**
- 2181 **Fixation définitive de la dette du débiteur et demande reconventionnelle du créancier**
- 2182 **Essais nucléaires : le difficile renversement de la présomption de causalité**
- 2182 **Le référé-provision ne peut pas faire échec au sursis à exécution**
- 2183 **Déontologie : *Quis custodiet ipsos custodes?***
- 2184 **Responsabilité de l'État du fait de l'illégalité de l'autorisation administrative de licencier un salarié protégé**
- 2184 **Pas de RTT pour un agent sans affectation**
- 2185 **Marchés subséquents à un accord-cadre mono-attributaire**
- 2185 **Les relations avec l'État jugées bonnes par les présidents d'intercommunalités**
- 2186 **Contentieux des municipales : des griefs pouvaient être soulevés jusqu'au 25 mai, même en appel**

- 2186 **Conditions pour majorer la taxe d'aménagement**

- 2187 **La bigamie du conjoint fait obstacle à la naturalisation**
- 2187 **Effets de la crise sanitaire sur les finances des départements**
- 2187 **Portée de l'objectif de continuité éducative**

2189 VEILLE DE JURISPRUDENCE

- 2189 **La contestation d'un accord collectif relève du juge judiciaire**
- 2189 **Attribution légale de compétence au profit du juge judiciaire**
- 2190 **Indemnisation du préjudice subi en cas de faute de la commission de propagande**
- 2190 **Pension des fonctionnaires détachés auprès d'un organisme international**
- 2191 **Mentions devant figurer sur le site internet d'un chirurgien-dentiste**
- 2191 **Contrôle du juge sur le licenciement d'un salarié protégé pour motif économique**

2192 ÉTUDES

- 2192 **L'administration de produit,**
par Jean-François Kerléo
- 2200 **La valorisation des biens immatériels de l'autorité concédante,**
par Timothée Bassi

2207 JURISPRUDENCE COMMENTÉE

- 2207 **L'application des clauses de règlement des différends du contrat administratif illégal,**
CE 10 juillet 2020,
Société Exelcia,
note Jérémie Bousquet
- 2212 **Abstention et sincérité du scrutin municipal,**
CE 15 juillet 2020,
Elections municipales et communautaires de Saint-Sulpice-sur-Risle,
note Jean-Charles Jobart
- 2216 **Travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif vs travaux de raccordement,**
TA Dijon, 7 juillet 2020,
concl. Nelly Ach
- 2218 **Domages causés pendant une rave party et responsabilité de l'État du fait des attroupements,**
CAA Versailles, 10 juin 2020,
Préfet des Yvelines c/ SCI des carrières Champ Fleury,
note Thibaut Leleu

2224 INDEX
